



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes célèbre son 50^e anniversaire!

Le 27 mars, 2024

Fredericton (N.-B.) — La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) est fière de célébrer son 50^e anniversaire et de souligner un demi-siècle d'avancement de l'enseignement supérieur dans les Provinces maritimes.

« La CESPM est fière de reconnaître la longue histoire de collaboration entre les trois provinces maritimes et leur engagement commun à améliorer le secteur de l'enseignement postsecondaire dans la région, a déclaré Greg Naterer, président. Nous souhaitons remercier les trois gouvernements provinciaux des Maritimes pour leur investissement continu dans la CESPM. »

La CESPM a la ferme intention d'assurer pendant 50 ans encore la qualité des programmes universitaires dans la région et de fournir des données et des résultats de recherche pour aider les universités, les gouvernements ainsi que les étudiants et étudiantes et leurs familles à prendre des décisions éclairées.

« Au moment d'envisager l'avenir, nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la Commission au cours des 50 dernières années, a indiqué Catherine Stewart, directrice générale. Nous remercions les nombreux membres talentueux et dévoués de la Commission et des comités qui donnent généreusement de leur temps et de leur expertise à l'organisation, ainsi que les membres du personnel de la CESPM pour leur travail acharné, leur dévouement et leur professionnalisme. »

Afin de marquer son 50^e anniversaire, la CESPM offrira à son personnel, aux membres de son conseil d'administration, aux membres de ses comités et à ses divers partenaires l'occasion de se réunir pour fêter cette étape importante.

De plus amples renseignements sur la Commission et ses activités sont disponibles à l'adresse suivante www.cespm.ca.

À propos de la CESPM

Établie en 1974, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes est un organisme indépendant qui rend des comptes aux ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes. Le Conseil de la Commission est composé de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants et étudiantes) et les trois gouvernements provinciaux des Maritimes. La Commission a pour mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer l'environnement de l'apprentissage postsecondaire, ce qu'elle fait en fournissant l'assurance que les programmes universitaires de

la région répondent aux normes de qualité établies et en menant des recherches sur les études postsecondaires.

-30-

Renseignements pour les médias
Catherine Stewart
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces Maritimes
506-453-2844
Courriel : cespm@cespm.ca